

Charte en faveur des réseaux thermiques du périmètre de l'agglomération Lausanne-Morges

Les Communes du périmètre compact du PALM, le Canton et les porteurs de projet ont choisi de mettre en place une gouvernance basée sur le volontariat pour accélérer le développement des réseaux thermiques. Les parties prenantes souhaitent établir une Charte à travers laquelle elles s'engagent mutuellement à appliquer les éléments de gouvernance contenus dans le plan de développement des réseaux thermiques (PDRT).

Cette Charte est proposée pour signature aux Communes, au Canton ainsi qu'aux sociétés énergétiques qui exploitent ou développent un réseau thermique sur le périmètre contact de l'agglomération Lausanne-Morges. La signature de la Charte n'est toutefois pas une condition pour un porteur de projet pour participer aux marchés des réseaux thermiques sur ce périmètre.

Engagements des signataires

Les signataires sont convaincus que l'accélération du développement des réseaux thermiques demande un engagement commun entre toutes les parties prenantes. A cette fin, ils ont développé ensemble le Plan de Développement des Réseaux Thermiques (PDRT).

Ils contribuent à augmenter l'offre de chaleur des réseaux thermiques sur le périmètre compact de l'agglomération de 120%, soit de 690 GWh d'ici à 2034, alimentés par des ressources renouvelables locales et de viser des réseaux de chaleur décarbonés à l'horizon 2050 en accord avec la déclaration du Conseil fédéral d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Dans le cadre de leurs compétences, les signataires décident ce qui suit :

- *Nous reconnaissons la contribution essentielle des réseaux thermiques pour atteindre les objectifs climatiques et énergétiques sur l'agglomération.*
- *Nous sommes conscients que le développement accéléré des réseaux thermiques dans le respect des ressources naturelles limitées demande l'engagement coordonné de tous les acteurs concernés ; les Communes, le Canton et les porteurs de projets.*
- *Nous nous engageons à appliquer les principes de gouvernance formulés ensemble dans le cadre du Plan de Développement des Réseaux Thermiques (PDRT).*
- *Nous voulons coordonner nos activités et partager les informations de manière proactive pour le bénéfice de toute l'agglomération.*
- *Canton et Communes œuvrent pour adapter la législation cantonale et communale afin d'accélérer et de faciliter le développement des réseaux thermiques.*
- *Nous faisons la promotion active des réseaux thermiques lorsque cela fait sens auprès des consommateurs, des propriétaires, des gérances et des professionnels.*
- *Nous suivons activement la performance du PDRT et faisons évoluer ce dernier dans la collaboration pour atteindre les objectifs fixés.*

Pour le Canton de Vaud :



Vassilis Venizelos

Conseiller d'Etat

Chef du département de la jeunesse,
de l'environnement et de la sécurité

Lausanne, le 16 mai 2024

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de

Lieu et date :

Pour les sociétés énergétiques :

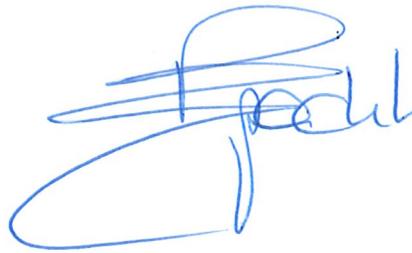
Lieu et date :

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de Bussigny

Lieu et date : Bussigny, le 1er décembre 2023

Pour les sociétés énergétiques :

Lieu et date :

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

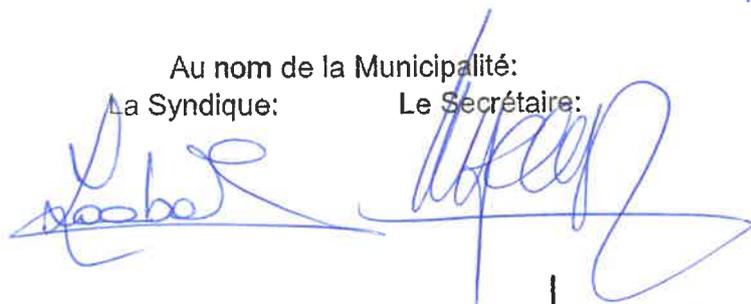
Pour les communes :

Municipalité de la Commune de Chavannes-près-Renens

Au nom de la Municipalité:

La Syndique:

Le Secrétaire:



Lieu et date : Chavannes, le 03.11.2023

Pour les sociétés énergétiques :

Lieu et date :

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de



Lieu et date : *Crissier, le 9 novembre 2023*

Pour les sociétés énergétiques :

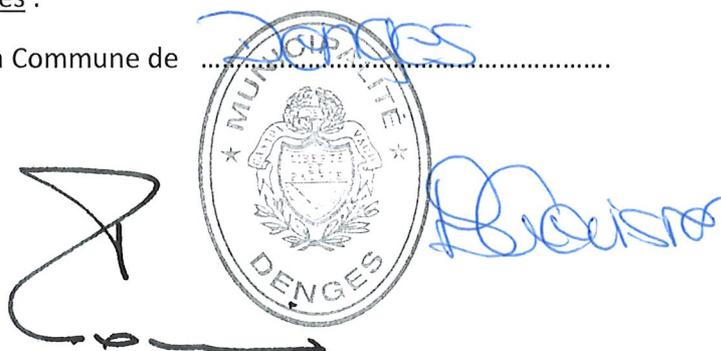
Lieu et date :

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de
Denges



Lieu et date :
Denges, le 31.10.2023

Pour les sociétés énergétiques :

Lieu et date :

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de Echandens.....

Au nom de la Municipalité
Le syndic: Le secrétaire:

Lieu et date : Echandens le 15.11.2023.....



Pour les sociétés énergétiques :

Lieu et date :

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de Echichens



Lieu et date : Echichens, le 1^{er} novembre 2023

Pour les sociétés énergétiques :

Lieu et date :

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de ...Ecublens.....

Au nom de la Municipalité
Le Syndic Le Secrétaire


C. Maeder


P. Besson



Lieu et date : ...Ecublens, le 1er novembre 2023.....

Pour les sociétés énergétiques :

Lieu et date :

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de *Epalinges*

D. L.



D. L.

Lieu et date : *Epalinges, le 18 janvier 2024*

Pour les sociétés énergétiques :

Lieu et date :

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de Gouxens-Mézery.....

En nom de la Municipalité
Le Syndic : La Secrétaire :


Lieu et date : Gouxens-Mézery, le 2 février 2024.....

Pour les sociétés énergétiques :

Lieu et date :

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour la Commune de Lausanne :

Le vice-syndic
David Payot



Le secrétaire
Simon Affolter



Lausanne, le 30 novembre 2023

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de

Le Mont-sur-Lausanne

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
La syndique: Le secrétaire:

hi  *[Signature]*

Lieu et date :

Le Mont-sur-Lausanne, le 19 mars 2024

Pour les sociétés énergétiques :

Lieu et date :

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de Lonay

Yves Furer
Syndic

Angel Bannwart
Secrétaire Municipal



[Handwritten signature in blue ink]

Lieu et date : Lonay, le 08.11.2023

Pour les sociétés énergétiques :

Lieu et date :

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de *Lully*



Lieu et date : *Lully, le 6.11.23*

Pour les sociétés énergétiques :

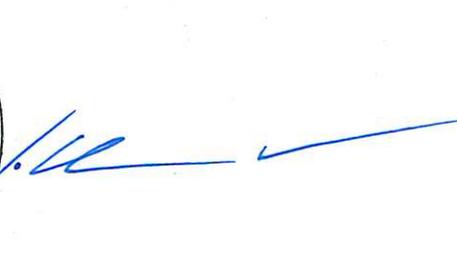
Lieu et date :

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de Paudex

Lieu et date : Paudex, le 29.11.2023

Pour les sociétés énergétiques :

Lieu et date :

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de ...Préverenges.....

Au nom de la Municipalité
Le Syndic : Le Secrétaire :
G. Delacretaz M.-A. Burdet

Lieu et date : ...Préverenges, le 29 novembre 2023.....

Pour les sociétés énergétiques :

Lieu et date :

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de Reilly

Lieu et date : Reilly, le 23/11/23

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE REILLY' and 'CH. DE LAUSANNE'. To the right of the stamp, the name 'S. Schlenker' is handwritten in blue ink.

Pour les sociétés énergétiques :

Lieu et date :

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de *Pully*.....

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic:

Le secrétaire:

[Signature]



Lieu et date : *Pully, le 1^{er} novembre 2023*.....

Pour les sociétés énergétiques :

Lieu et date :

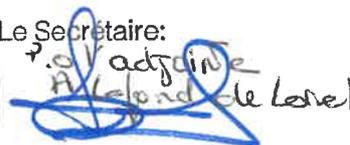
Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de Renens

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:  Le Secrétaire: 
 *adjuine
Alexandre Lenei*

Lieu et date : Renens, le 24 novembre 2023

Pour les sociétés énergétiques :


CADOUET SA
Rte de Flumeaux 1
1008 PRILLY

Lieu et date : Prilly, le 29 novembre 2023

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de Romanel-sur-Lausanne

Au nom de la municipalité
La syndique Le secrétaire



Lieu et date : Romanel-sur-Lausanne, le 7 novembre 2023

Pour les sociétés énergétiques :

Lieu et date :

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de ... *Saint-Sulpice*

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic: La Secrétaire:

E. Dubuis

M. Fournier

Lieu et date : **1025 ST-SULPICE - 9 NOV. 2023**

Pour les sociétés énergétiques :

Lieu et date :

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de Tolochenaz


[Handwritten signature]

Lieu et date : 1.11.23

Pour les sociétés énergétiques :

Lieu et date :

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de

Lieu et date :

Pour les sociétés énergétiques :

Pour le périmètre d'EnerLac, communes de Tolochenaz et Morges
Energie 360° SA, avenue de la Gare 33, 1003 Lausanne



Frank Reinhardt
Responsable Solutions Suisse romande

Lieu et date : Lausanne, le 14 décembre 2023

Pour le Canton de Vaud :

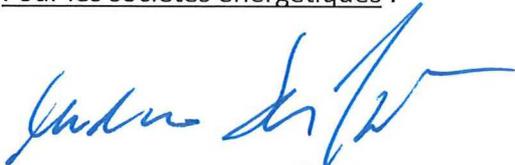
Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de

Lieu et date :

Pour les sociétés énergétiques :


Andreas Seifert
Resp. clients

groupe e
Groupe E Celsius SA
Route de Chantemerle 1
1763 Granges-Paccot


Pascal Abbet
Directeur

Lieu et date : Granges - Paccot, 11 juin 2024

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de

Lieu et date :

Pour les sociétés énergétiques : *La Zur Energie SA*


Blaise Collier
Président


Guillaume Roy
Directeur

Lieu et date : *Lausanne, 20.11.2023*

Pour le Canton de Vaud :

Lausanne, le

Pour les communes :

Municipalité de la Commune de

Lieu et date : Préverenges, le 30.10.2023

Pour les sociétés énergétiques :

Romande Energies Services

Directeur
Olivier Jubelti



Lieu et date : Préverenges, le 30.10.2023